



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

La NEWSLETTER de l'Entente Colombophile de Camargue

N°9

Mars 2022

L'Edito mensuel

Serions-nous enfin en sortie de crise sanitaire ? C'était la question posée dans notre édito le mois dernier. Disons qu'à priori ce serait le cas. Mais demeurons vigilants et pensons à protéger nos proches en respectant quelques gestes essentiels lorsque nécessaire.

Aujourd'hui, à la faveur d'évènements de tous ordres, force est de constater que nous sommes entrés dans une ère nouvelle au plan de nos communications, qu'elles soient internes ou externes. Et plus près de nous, notamment en matière de colombophilie, avec l'avènement d'une nouvelle équipe élue à la tête de la Fédération Colombophile Française, nous allons très bientôt constater aussi que les choses vont changer et très certainement dans le bon sens, celui attendu plus particulièrement par la grande majorité de nos amis colombophiles de toutes régions trop souvent privés de ces informations essentielles qui font la vie du milieu associatif, confinées qu'elles étaient par ceux-là même dont la mission était précisément de les diffuser.

Le fait est là : ce dimanche 20 mars dernier, Benoît CAILLEZ se faisait élire à la tête de la FCF avec toute une équipe, élue elle aussi au grand complet et avec une majorité des plus confortables. Jusqu'au dernier moment tout aura été tenté par les tenants de l'ancienne équipe, usée par des années d'un pouvoir sans partage, pour empêcher cette élection régulière. Mais rien n'y a fait !

Et au final, la raison l'a emporté. Il est temps maintenant de se projeter dans l'avenir d'une part en soutenant cette équipe volontaire et démocratiquement élue, mais surtout en prenant conscience d'une réalité qu'un des membres de cette nouvelle équipe m'écrivait au lendemain de son élection : « Pas de soucis. Nous sommes là pour donner envie et proposer autre chose, dans l'intérêt commun. Et faisons table rase des histoires d'hommes. » (TB).

Un autre de cette même équipe, justement chargé maintenant de la communication et avec qui je venais d'avoir un long échange téléphonique m'écrivait aussi dès ce lundi : « Oui, nous sommes ouverts à toutes formes de collaboration actives avec des personnes de bonne volonté... » (YM).

Tous ensemble, sachons par conséquent entendre et partager ce qui nous est proposé. Laissons le temps qui convient nécessaire à cette nouvelle équipe pour prendre ses marques et aboutir dans les projets qu'elle nous propose. Notre soutien et notre participation pérennes feront le reste. A très bientôt.

Paul-Edouard DESPIERRES
Président





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

Nos activités hebdomadaires :

Pour l'[Entente Colombophile de Camargue](#) au Colombier Cailaren, nos mercredis sont toujours très chargés et les animations fort prisées. Depuis quelques semaines, deux groupes sont actifs pour nous permettre de recevoir chacun dans les meilleures conditions : un premier groupe le matin de 10 heures à midi pour les plus jeunes, et un autres l'après-midi de 14 à 16 heures pour les plus grands, ceux que nous nommons « les ados ».

Contact : [Entente Colombophile de Camargue](#) 11 avenue Pasteur 30740 LE CAILAR Tel : 06 26 71 29 11. Visites possibles sur place du petit Musée Antique du pigeon Voyageur. Prendre RdV par téléphone au préalable.



Et plus précisément sur ce mercredi, à la faveur de la pose des bagues 2022 effectuées depuis janvier, nous abordons aussi tous ensemble l'Histoire Colombophile au travers des bagues matricules, des bagues adresse, et des bagues électroniques.

Profitant de la circonstance ce thème aura aussi été l'occasion de rappeler et de montrer ce qu'avaient été en la matière les contraintes liées au dernier conflit mondial (1939 – 1945) avec les décisions de mise à mort des pigeons « messagers » et de leurs détenteurs, jusqu'à apparition de ce que les autorités fédérales françaises de l'époque avaient permis en créant un peu plus tard les « bagues verrou » et leurs certificats associés autorisant de nouveau les concours entre colombophiles avec des sujets régulièrement identifiés.

Mais aussi et surtout n'oublions pas ce qui fait tout l'intérêt de cette approche par nos responsables animateurs : une présentation avant toute chose assurée de façon ludique, permettant à chacun de s'intéresser comme bon lui semble à ce qui lui est présenté. Et au-delà, un jeu permettant de vérifier l'intégration de ce qui vient d'être expliqué, partagé, et échangé, y compris avec prise en main des différents objets et de tout ce qui fait l'intérêt de ce temps d'attention. Ainsi, outre l'exposé des données du sujet, un « Quiz » vient ensuite garantir ce côté ludique avant que ne reprennent les activités de maintenance de l'ensemble des colombiers par chacun de ces jeunes tous plus passionnés les uns que les autres.





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

Bien sûr, tout cela reste disponible et libre d'accès dans les contenus de notre cahier pédagogique « Je Suis Jeune Colombophile », téléchargeable en ligne [ICI](#) (Ctrl + clic gauche sur le lien en bleu).

Mieux : pour ce qui est de l'action « bagues » que nous venons de développer, nous vous reproduisons ici l'intégralité de ce qui a été présenté.

Extraits :

2. Le BAGUAGE

Le baguage : Chaque pigeon voyageur né en France ou vivant en France doit être muni d'une bague matricule et d'une bague adresse art. 4 et 5 du décret ci-dessous :



Article 4 : Tout pigeon voyageur né en métropole et dans les départements d'outre-mer est muni, au plus tard le dixième jour de sa naissance, d'une bague matricule fermée, sans soudure, et portant le millésime de l'année et le logo de la FCI.

Il est également muni d'une bague portant le nom de son propriétaire et son adresse ou, à défaut, le nom et l'adresse de l'association colombophile à laquelle ce dernier appartient. Tout pigeon voyageur vivant ou circulant en France doit être porteur de la bague matricule française ou de la bague analogue d'une fédération étrangère.

Article 5 : La Fédération colombophile française est chargée de la répartition des bagues matricules dont elle contrôle l'usage.

La bague est accompagnée d'un certificat d'immatriculation portant le même numéro qu'elle.

En cas de changement de propriétaire, le certificat d'immatriculation des pigeons voyageurs est transmis au nouveau propriétaire.

Les détenteurs de pigeons voyageurs sont responsables de leurs bagues matricules.

Le détenteur d'un pigeon voyageur doit pouvoir présenter la carte correspondant à la bague du pigeon, seule preuve de propriété, à la demande du président de l'association ou des contrôleurs fédéraux.

La détention de pigeons voyageurs sans titre de propriété est assimilée à un vol. C'est une faute grave sanctionnée par les commissions de discipline.





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

2. Le BAGUAGE : le QUIZ

Barrer les réponses qui ne sont pas bonnes

Question n°1 : Suivant un décret, tout pigeon voyageur nés ou vivant en France doit être muni de deux bagues (deux réponses possibles) :

- Une bague offerte par Stan
- Une bague matricule
- Une bague adresse
- Une alliance indiquant qu'il est en couple

Question n°2 : La bague matricule du pigeon voyageur constitue sa carte d'identité. Elle est matérialisée par deux des éléments suivants : (deux réponses possibles) :

- Son année de naissance
- Le numéro du casier de ses parents
- Le nom du village où il est né
- Une succession d'au moins six chiffres

Question n°3 : La bague adresse du pigeon voyageur doit permettre de retrouver l'un des éléments suivants (une seule réponse possible) :

- L'adresse postale de son lieu d'habitation
- Le numéro de téléphone de son propriétaire
- Le nom du village où se situe son colombier
- Le code postal du village où se situe son colombier

Question n°4 : La bague matricule portée par le pigeon voyageur lui est passée à la patte à un moment précis de sa vie (une seule réponse possible) :

- Au plus tard le dixième jour après sa naissance
- Au plus tard le jour de sa mise au concours
- Au plus tard avant de le libérer sur le lieu de lâcher d'un concours
- Au moment de son retour d'un concours et juste avant qu'il ne rentre dans son colombier

Question n°5 : Qui est chargé de la répartition des bagues matricules pour équiper tes propres pigeons voyageurs ? (une seule réponse possible) :

- Le marchand de journaux de ton village
- La Fédération Colombophile Française
- Le Président du Club Taurin
- Le bijoutier de ta maman





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

Question n°6 : Le détenteur d'un pigeon voyageur, doit pouvoir présenter (une seule réponse possible) :

- La carte d'identité du pigeon délivrée par la Préfecture du département
- Son certificat d'immatriculation portant le même numéro
- La carte grise du véhicule qui sert à le transporter
- La vignette de sécurité attestant que le véhicule qui sert à le transporter est bien en règle

Question n°7 : La détention de pigeons voyageurs sans titre de propriété est assimilée à (une seule réponse possible) :

- Une action de bienfaisance pour le protéger des rapaces
- Un service rendu au véritable propriétaire
- Un vol considéré comme une faute grave passible de sanction
- Une mise en quarantaine

Mais n'oubliez surtout pas : Tout cela reste un jeu !

Communication régionale : toujours le néant pour la 15^{ème} région colombophile !

Pour rappel : C'était en décembre dernier, et depuis, toujours pas de son et pas d'image... Nous y interpellions alors le Président de la 15^{ème} région colombophile sur sa politique régionale de communication, et depuis, toujours pas de son et pas d'image. Et la 15^{ème} région colombophile demeure d'ailleurs toujours désespérément absente du bulletin national n° 182 de février. A croire qu'il ne se passe rien en matière de colombophilie dans cette région ! Ah si : un contact téléphonique du responsable qui nous qualifie de « Pathétique » !!!



Numéro 182

Comme rappelé dans notre édito : « ...faisons table rase des histoires d'hommes ». Et surtout, soyons tous rassurés : les choses vont changer...





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817



Offrez-vous un lâcher avec COLOMB EVENTS Avec Le colombier Cailaren

En Occitanie et sur la 15ème Région colombophile, merci de partager au maximum sur vos propres réseaux. C'est le moyen que nous avons pour nous permettre de faire vivre notre Association [Entente Colombophile de Camargue](#).

Une remise exceptionnelle de 10% sera accordée pour toute demande formulée au cours du mois d'avril 2022.

Un moment de partage inoubliable ! ©

Pour un événement particulier : Mariage, Baptême, et Communion... Séminaire, Salons, Conventions, Soirée d'entreprise, Départ à la retraite, rendez UNIQUE et gravez ce moment de PARTAGE dans vos mémoires en faisant appel à COLOMBE EVENTS. Accéder au document complet et à votre projet personnalisé :

Pour télécharger le document, c'est ICI <https://lecolombiercailaren.fr/.../Demande-de-devis-E2C...>



LECOLOMBIERCAILAREN.FR

Offrez-vous un lâcher avec COLOMB EVENTS - Le colombier Cailaren





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

L'Entente Colombophile de Camargue passe convention avec l'Institut Médico Educatif de La Pinède à 34830 JACOU.



En préparation depuis quelques semaines, cette convention de partenariat vient concrétiser une volonté commune de ces deux structures de promouvoir une activité colombophile d'abord ludique, puis sportive ensuite avec une approche éducative organisée autour de l'élevage du pigeon Voyageur au sein même de l'IME La Pinède à JACOU.

Il y a deux ans déjà, l'Entente Colombophile de Camargue avait déjà signé pareille convention d'ailleurs toujours active avec le CEMA Guillaumet de l'UNAPEI 30 à Nîmes.

Cette fois, avec l'IME La Pinède, ce n'est ni plus ni moins qu'une véritable antenne du Colombier Cailaren qui va pouvoir se mettre en place avec l'Entente Colombophile de Camargue et autour d'un petit groupe d'adolescents et de jeunes adultes encadrés au plan éducatif sur une programmation d'abord ludique de construction d'un colombier mobile pouvant recevoir 5 à 6 couples de pigeons voyageurs.

Les animateurs de l'entente Colombophile de Camargue en assureront le suivi auprès de ce jeune public de colombophiles amateurs, en étroite collaboration d'ailleurs avec les encadrants éducatifs de l'IME La Pinède. Des échanges mensuels réguliers sur les sites respectifs des deux structures sont ainsi prévus qui permettront aussi à ces jeunes de découvrir une activité colombophile déjà bien ancrée au sein même du village de 30740 LE CAILAR.

Contact : E2C Téléphone : 06 26 71 29 11





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

L'association « Plaisir Auto Rétro » en visite au Petit Musée Antique du Pigeon Voyageur



Ils s'étaient tous donné rendez-vous ce dimanche 27 février dernier au Petit Musée Antique du Pigeon Voyageur : des véhicules de collection, tous plus brillants les uns que les autres, et leur propriétaires membres de l'Association Plaisir Auto Rétro de Montpellier présidée par Christian VELLA venus au Colombier Cailaren rencontrer les responsables de l'Entente Colombophile de Camargue et quelques-uns des ados jeunes colombophiles de l'Association avec leurs parents aussi.

Une visite consacrée essentiellement au Petit Musée Antique du Pigeon Voyageur, animée avec passion par Paul-Edouard DESPIERRES, Président de l'Entente Colombophile de Camargue, assisté de Stan TRZESIEN qui a séduit ce public pour le moins inattendu d'une vingtaine de personnes elles aussi passionnées de leurs voitures, mais à cette occasion, toutes plus désireuses les unes que les autres de découvrir un milieu colombophile et son Histoire, qu'elle étaient loin d'imaginer.

Depuis l'évocation des conditions d'utilisation du Pigeon Voyageur au cours des grands conflits mondiaux du siècle dernier jusqu'à l'approche des concours colombophiles organisés de nos jours mais aussi au cours des dernières décennies et depuis de fort nombreuses années, ce sont d'innombrables pièces anciennes qui ont été présentées aux visiteurs d'un jour : collections de bagues matricules, constateurs manuels, ouvrages d'une littérature colombophile spécialisée française, belge, luxembourgeoise ou hollandaise, autant d'objets tous fruits de dons reçus au Petit Musée Antique du Pigeon Voyageur depuis sa création.





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
 Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
 Affiliée à la FCF sous le n° 30817

Les jeunes colombophiles présents, membre de l'Entente Colombophile de Camargue ont ensuite eux-mêmes organisé la visite des sept colombiers répartis sur un site naturel au sein même de LE CAILAR. Avant de se diriger ensuite vers le restaurant local LE TAMARIS, c'est un apéritif d'accueil qui était servi sur place par les responsables de l'Association Plaisir Auto Rétro.

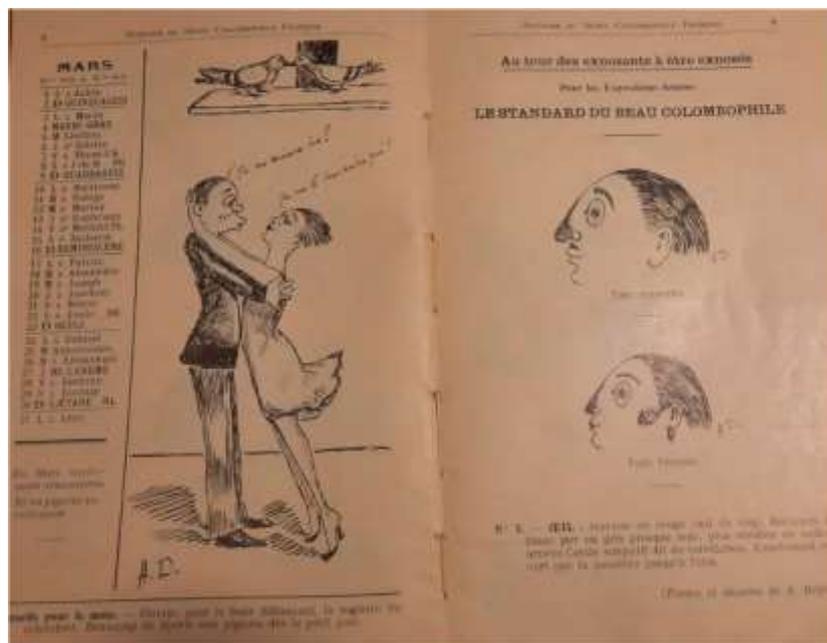
<https://voir-plus.com/2022/03/06/lassociation-plaisir-auto-retro-visite-le-musee-du-pigeon-voyageur-du-cailar/>

Visites possibles 11 avenue Pasteur 30740 LE CAILAR Tel. : 06 26 71 29 11

Amusons-nous un peu...

Un peu d'humour pour le mois de mars : extrait de l'ANNUAIRE du SPORT Colombophile Français par Jean ROSOOR 1930, **don de Pierre Imbert à l'Entente Colombophile de Camargue 2018 pour le Petit Musée Antique du Pigeon Voyageur 30740 LE CAILAR**. Nous vous en publions un extrait chaque mois...

Visites possibles chaque mercredi et/ou sur RdV téléphonique pris au 06 26 71 29 11. Ici, pour le mois de janvier (1930).



Le standard du beau colombophile

N°3 Œil : marron ou rouge (œil de coq)

. Bordures d'un blanc pur ou gris presque noir, plus étroites ou nulles en arrière. Cercle subjectif dit de corrélation. Exactement recouvert par la paupière jusqu'à l'iris.

(Textes et dessins de A. Dejean)





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

Un Portrait : Laurine



Point besoin de beaucoup de littérature pour préciser qui elle est, quel est son engagement dans le groupe des ados de l'Entente Colombophile de Camargue, qqel est aussi son intérêt à tout ce qui lui permet de se réaliser pleinement dans cette activité. Voyez plus simplement son regard, son sourire et tout ce qu'elle vous communique là, au milieu de quelques jeunes pigeonneaux de 2022 qui viennent picorer dans sa main. Merci Laurine pour nous offrir tout ça et pour partager cette passion colombophile avec tous les autres ados de ton groupe que nous remercions aussi pour leur engagement.

Programmation de notre plus prochaine saison colombophile :

Pour l'Entente Colombophile de Camargue, nous resterons donc sur le principe des concours dits de « Société » avec :

- 6 à 8 concours de vitesse (moins de 250 km), **le 1^{er} d'entre eux est prévu après le 10 avril prochain**
- 2 à 4 concours de demi-fond (de 250 à 400 km), **le 1^{er} d'entre eux est prévu le 15 mai prochain**
- 1 concours de fond (plus de 400 km), **prévu le 19 ou le 26 juin prochain**
- 1 Derby dit « Derby de Camargue » **programmé en principe du 18 juin au 16 juillet** prochain sur 4 sorties officielles précédées de deux sorties d'entraînement. **Règlement fourni exclusivement sur demande.**

Toutes les dates de ces concours seront communiquées en temps opportun.

*En 2022, les ados et les dirigeants de l'Entente Colombophile de Camargue
Partagent avec vous leur passion colombophile.*





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

